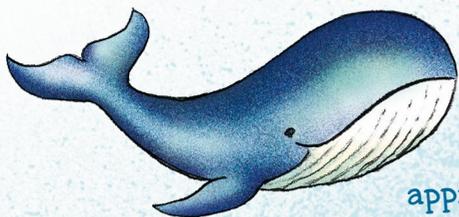


Relevez le défi pour protéger les Océans !



Tout au long de ce livret pédagogique vous allez découvrir la vie marine et l'importance de la protéger. La Maud Fontenoy Foundation vous invite à poursuivre concrètement cet apprentissage en participant au défi national maternelle. Toutes les classes de maternelles peuvent y participer. Ce concours est également ouvert aux structures périscolaires.

À vous de jouer

1 Affiche, vidéo (3 minutes maximum), diaporama photos, clip : chaque classe participante devra proposer un support libre mais créatif, fort et visuel.

■ Le thème de ce grand défi national :

Créer un conte sur les fabuleuses créatures marines !

■ Le conte doit permettre de faire découvrir les créatures marines, donner envie de les protéger, développer l'imaginaire, le rêve, la poésie.

■ Il devra être complété d'illustrations permettant au lecteur de se projeter dans le conte et donnant envie d'aimer les personnages du conte.

■ Pollution, surconsommation, manque de connaissances ou simples préjugés, les espèces marines ont aujourd'hui besoin d'être aimées et protégées. Ces fabuleuses créatures nous émerveillent pourtant, à la plage ou sous la surface de la mer. La découverte de leurs particularités, leur rôle dans la nature, l'observation de leurs modes de vies sont fascinants. L'abcédaire « L'océan c'est la vie » vous donnera de nombreuses sources d'inspiration. Aidez les créatures marines à se faire connaître et transmettez

avec enthousiasme et poésie l'envie de les protéger ! Vous pourrez par exemple axer votre récit sur l'importance de leur rôle dans l'écosystème, une particularité incroyable mais méconnue, et une idée forte permettant de les protéger...

■ Le conte aura pour objectif d'inciter le grand public à protéger les créatures marines. Soyez inventifs et créatifs. Trouvez le meilleur titre, créez les plus beaux visuels. Soyez enthousiasmants et dynamiques ! Mettez-vous en scène pour être présents à l'image... Toutes les idées sont les bienvenues !

2 Le format de participation de votre projet devra être transmissible par voie électronique : une affiche

que vous scannerez, un montage, une vidéo (3 minutes maximum), ou encore une page web... Imaginez et proposez une action qui vous ressemble et qui nous rassemble !

- 3** Quel est votre message ? Votre projet devra être accompagné d'un compte-rendu de **2 pages maximum**. Le document devra être rédigé sous format électronique (Word, PDF). Celui-ci présentera la démarche, le travail d'équipe effectué et justifiera le choix de la thématique sélectionnée. Vous pourrez également joindre quelques photos pour documenter la mise en place du projet. Si vous avez réalisé une vidéo, envoyez-nous le lien du site où elle aura été mise en ligne au préalable. Enfin, reportez dans ce document le nom de votre établissement et de votre classe ainsi que les coordonnées du responsable référent.



Quelles sont les dates à respecter ? Qui dois-je contacter ?

- 1** Chaque enseignant a jusqu'au 30 avril à minuit pour s'inscrire et déposer son dossier de participation sur la plateforme des défis pédagogiques de la Maud Fontenoy Foundation : <https://maudfontenoyfoundation.plateformecandidature.com> (Attention : une inscription par classe ou par groupe).

Peuvent participer au défi :

- les classes maternelles.
- Le nombre de participants par groupe doit être compris entre 5 et 30 élèves. Chaque groupe/ classe sera encadré(e) par un responsable pédagogique appartenant à l'établissement scolaire ou à la structure périscolaire. Ce responsable pédagogique sera l'interlocuteur privilégié des équipes de la Maud Fontenoy Foundation et gèrera la mise en place du projet, l'inscription du groupe/classe, l'envoi des dossiers, etc...

- 2** Le jury se réunira au mois de mai. Les trois lauréats du concours seront désignés par un jury composé de membres de la Maud Fontenoy Foundation et de ses partenaires. Les participants seront tenus informés des résultats début juin.

- 3** La classe gagnante recevra un chèque de 1 000 euros pour financer une sortie ou un projet pédagogique. Les deuxième et troisième lauréats recevront un chèque d'une valeur de 500 euros chacun.

Bonne chance à tous
et à bientôt !

